



Centre pour la Gouvernance Démocratique et
La Prévention des Crises (CGDPC)

**ANALYSE CRITIQUE DU DISCOURS DU CHEF DE
L'ETAT A L'OCCASION DU NOUVEL AN
Lomé le 03 janvier 2018**

BP : 1086 Lomé-Togo, Site web : www.cgdpc.org,
E-mail : info@cgdpc.org Tél : (+228) 99672180/90009227/90355843

SOMMAIRE

Introduction

I- Que retenir substantiellement du discours du Chef de l'État ?

1- Sur le bilan de l'année 2017

2- Sur les réformes politiques et le respect de l'Etat de droit

3- Sur les perspectives d'avenir en matière de développement

II- Analyse du discours du chef de l'Etat, S.E.M Faure Essozimna Gnassingbé

1- Sur le bilan de l'année écoulée

2- Le chef de l'Etat face aux réformes politiques, et au respect de l'Etat de droit

a- Sur les réformes politiques

b- Sur le respect de l'Etat de droit

3- Sur les perspectives d'avenir en matière de développement

Conclusion

Introduction

Si le discours du chef de l'Etat à la nation, ce 3 janvier 2018 a été aussi fortement attendu, ce n'était seulement pas pour écouter un traditionnel message de présentation de vœux et de bilan. Les attentes des Togolais allaient bien au-delà. La plus grande certainement qui nourrissait les inquiétudes serait d'entendre enfin le chef de l'Etat se prononcer devant la nation togolaise toute entière et surtout sans ambiguïté, sur la crise sociopolitique qui paralyse le pays depuis le mois d'août de l'année qui vient de s'écouler et voir comment il prévoit l'avenir. Une crise née des questions de la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles, doublées d'un malaise social quasi général, ayant enregistré d'énormes dégâts matériels et des violations massives et répétitives des droits de l'homme. C'est en réalité à ce sujet plus particulièrement que la plupart des togolais avait hâte d'écouter le discours du président de la République, S.E.M Faure Essozimna Gnassingbé. Que retenir donc de ce discours et qu'elle lecture en fait le Centre pour la Gouvernance Démocratique et la Prévention des Crises (CGDPC) ?

I- Que retenir substantiellement du discours du chef de l'Etat ?

Au-delà de la formulation de vœux à l'endroit de la nation et de la reconnaissance à Dieu, le message du chef de l'Etat était axé sur trois principaux points. Il s'agissait notamment du bilan de l'année 2017 (1), de la question des réformes politiques et du respect de l'Etat de droit (2), et surtout des perspectives d'avenir pour le développement (3).

1- Sur le bilan de l'année 2017

Selon le président S.E.M Faure Essozimna Gnassingbé, 2017 a été une année de grandes réalisations, de réussites et de joie, hormis les « *récentes manifestations politiques violentes* ». Il a, à ce sujet évoqué en illustration :

- La diminution de la dette publique grâce à l'intensification de l'assainissement des finances publiques et à la rationalisation des dépenses ;
- Des avancées dans le domaine de la santé grâce à la gestion contractualisée des structures pilotes de Blitta et d'Atakpamé ;
- La prise en charge par les communautés à la base des questions de développement. C'est-à-dire par les Comités Villageois de développement (CVD) et les comités de développement des quartiers (CDQ).

- S'agissant de l'amélioration des conditions de vie des Togolais, le chef de l'Etat déclare qu'elle reste une préoccupation constante.

2- Sur les réformes politiques et le respect de l'Etat de droit

Sur ce point, résumant la crise sociopolitique que traverse le pays en des « *manifestations politiques violentes* », le chef de l'Etat n'a pas manqué de réaffirmer sa ferme résolution à soumettre les auteurs de troubles « *à la rigueur de la loi* ».

Par ailleurs, il estime que le projet de révision constitutionnelle déposé au parlement en septembre 2017 par le gouvernement reflète l'aspiration de la classe politique, puisque c'est en étant attentif à leur demande que ledit projet a été formulé et déposé.

Alors selon le chef de l'Etat, il revient au peuple togolais de se prononcer sur la question, et ce, conformément aux dispositions constitutionnelles.

Toutefois, il a exhorté la classe politique au dialogue car dit- il, « *le dialogue reste la voie privilégié de résolution des désaccords entre les acteurs politiques* ».

Attachant du prix aux principes de l'Etat de droit et de la démocratie, le chef de l'Etat a invité tous les acteurs politiques à se conformer aux règles et à exercer leurs prérogatives dans le respect des droits et libertés de tous les citoyens.

Il a en outre annoncé pour cette nouvelle année de grands rendez-vous électoraux. Précisément les locales et les législatives auxquelles il convie toute la classe politique.

3- Sur les perspectives d'avenir pour le développement

Le Chef de l'Etat rassure que le chantier du développement sera poursuivi de même que la lutte contre la pauvreté et la précarité. Il place en outre la jeunesse au cœur de son action et prévoit la rencontrer pour débattre des projets qu'il compte mettre en œuvre en leur faveur.

Pour ce faire, il convie tous les Togolais à œuvrer pour la préservation de la paix et de la cohésion sociale. A ce sujet, il n'a pas manqué de féliciter les forces de défense et de sécurité auxquelles il reconnaît des valeurs républicaines. Les exhortant à poursuivre leur mission dans la discipline et le sérieux, le chef de l'Etat a mis en garde contre toute conduite non exemplaire au sein de cette armée dont les éventuels auteurs seront soumis aux sanctions prévues par la loi.

II- Analyse du discours du chef de l'Etat par le CGDPC

L'adresse du président de la République à la nation à l'occasion de cette nouvelle année était tenue de répondre à plusieurs interrogations et à lever certaines inquiétudes qui enveniment l'atmosphère sociopolitique depuis plusieurs mois déjà. Logiquement, que ce soit sur le plan purement social, sur le plan politique ou sur le plan économique et financier, le chef de l'Etat se devait de convaincre les Togolais parmi lesquels une frange non négligeable conteste sa gouvernance et demande son départ du pouvoir. Mais sans grande surprise, le président Faure Gnassingbé n'a fait qu'effleurer ces questions sensibles sur lesquelles les Togolais l'attendaient pourtant fermement et présente alors le tableau d'un Togo bien portant.

1- Sur le bilan de l'année écoulée

Bilan sans chiffres ni indicateurs objectivement vérifiables, on se demande sur quoi se fonde le président Faure E. Gnassingbé pour affirmer avec autant de certitude que l'année 2017 a été celle des grandes réalisations, de réussites et de joie ? Certes, tout n'est pas que noir. Certains projets ont été réalisés mais leur impact réel peine toujours à se faire ressentir dans le quotidien des Togolais. Ce qui est à l'origine du malaise social dont la conséquence ne s'est pas fait attendre. On peut citer par exemple :

- la résolution et la détermination des populations, même celles des localités autrefois considérées comme acquises pour la cause du pouvoir, de mettre fin à la gouvernance de Faure Gnassingbé ;
- les mouvements d'humeurs consécutifs à la flambée du prix des produits pétroliers et de première nécessité ;
- les mouvements répétitifs de grèves organisés des syndicats des corps professionnels pour exiger les meilleures conditions de vie et de travail. Particulièrement les enseignants, les médecins et les auxiliaires médicaux, les agents de la fonction publique.... Il convient d'ailleurs de relever à ce sujet que les agents de la santé grognent encore et ont même observé des sit-in le jour même où le chef de l'Etat estime dans son discours que tout va pour le mieux au Togo.

En ce qui concerne l'assainissement des finances publiques ; contrairement à ce que déclare le chef de l'Etat, certains comportements des dirigeants démontrent plutôt un laisser-aller favorisant des détournements de fonds en toute impunité et dans une apparente indifférence du pouvoir en place. Il s'agit entre autre du dossier des comptes de la CAN 2017 où six cent millions (600.000.000) de francs CFA ont disparu sans que les responsables de ce délit financier ne soient inquiétés, ni les Togolais situés, sur la destination exacte de cette somme d'argent. Il en est de même dans les dossiers des bâtiments et travaux publics (BTP) dont le plus frappant est celui de la réalisation de la route Lomé-Vogan-Anfoin où il est fait état de détournement des milliards de nos francs CFA.

Aussi, lorsque le chef de l'Etat affirme que l'assainissement des finances publiques a permis de diminuer la dette publique sans toutefois prendre la peine d'en communiquer les chiffres, cela ne peut que forcer la curiosité. En effet, selon les chiffres du Fonds Monétaire International (FMI), il est établi que la dette publique du Togo qui était de 48,6% en 2011 s'est retrouvée à 75,4% du PIB en 2015. Alors que les prévisions du FMI sur la dette publique ramenaient les chiffres à 63,1% du PIB en 2017, la signature en janvier 2017 de la *facilité élargie du crédit* (FEC) a porté la dette publique du Togo à 81% de son PIB pour l'année 2017¹.

Au regard de ce qui précède, l'on ne peut s'empêcher de se poser la question de savoir si c'est bien du Togo que le bilan du chef de l'Etat parle ! En tout cas ce que l'on peut aisément comprendre par-là, c'est soit l'expression d'un mépris pour les Togolais, soit que le chef de l'Etat ignore les réalités quotidiennes des Togolais et s'en tient uniquement aux rapports qui lui sont fournis par ses collaborateurs. Cette impression qui a tout l'air d'être vraie se refait sentir une fois de plus lorsque le chef de l'Etat aborde la question des réformes politique et du respect de l'Etat de droit.

2- Le chef de l'Etat face aux réformes politiques, et au respect de l'Etat de droit

Dans son discours, le chef de l'Etat a voulu à plusieurs reprises montrer son attachement aux valeurs démocratiques et au respect des principes de l'Etat de

¹ Communiqué de presse N°17/13 du FMI en date du 18 janvier 2017 / interview du président de l'association « veille économique » monsieur Thomas KOUMOU accordée au journal indépendant expresse.com le 31 janvier 2017).

droit. Il s'est montré respectueux des institutions de la République. Cela se révèle comme un rappel de sa légitimité à tous ses adversaires politiques et à tous ceux qui affirment dans les rues, leur volonté de mettre fin à son mandat (b). Aussi a-t-il réaffirmé son rôle de garant du respect des institutions en appelant les acteurs politiques à s'y conformer dans l'exercice de leurs prérogatives et rassure de la bonne marche des réformes enclenchées (a).

a- Sur les réformes politiques

A s'en tenir au discours du chef de l'Etat, les réformes politiques sont sur une bonne lancée. Il rappelle à cet effet que le projet de loi déposé au parlement le 5 septembre reflète les aspirations de la classe politique. C'est ce qu'on peut du moins comprendre lorsqu'il déclare : « *en restant attentif aux demandes émanant de la classe politique (...) j'ai pris en septembre dernier, l'initiative de proposer à la représentation nationale une révision constitutionnelle...* ». Il en ressort donc que les revendications portées par la coalition des 14 partis de l'opposition ne sont en réalité que fantaisistes, vides de tout sens et de pragmatisme.

Ce faisant on pourrait déduire que pour le chef de l'Etat, le référendum est désormais la seule option qui reste à la résolution de la crise des réformes. Pour se justifier, il se fonde sur la constitution. En clair, le président de la République avance résolument vers l'organisation d'un référendum sur la base de son projet de loi.

Au regard de ce qui précède, il semble judicieux de s'interroger sur l'importance du dialogue auquel il semble convier la classe politique ? Des concessions pourront-elles être faites par l'une ou l'autre des parties pour améliorer la proposition de loi du gouvernement ? Ou alors est-il décidé d'imposer sa proposition de loi aux autres parties au cours du dialogue ? L'évidence, c'est que de l'une ou de l'autre option, le pouvoir semble être serein, réconforté par son attachement au respect de la légalité.

Mais cette démarche est-elle la meilleure pour préserver la paix et la cohésion qui semblent si chères non seulement au chef de l'Etat mais aussi à tous les Togolais ? Non ! Pourrait-on répondre sans hésitation. Puisque les institutions devant intervenir dans l'organisation de ces consultations sont elles aussi visées par les réformes qui doivent être faites. Notamment la CENI, la Cour Constitutionnelle, la HAAC, la Cour des Comptes... ainsi que le code et le fichier électoral. Aussi doit-on rappeler l'exigence du droit de vote des Togolais de la diaspora que le projet de loi n'a pas pris en compte.

Sur la question de la tenue des élections locales en 2018, même si le chef d'Etat se montre optimiste, ce qui est normal, les réalités du terrain poussent au pessimisme. Car le temps que l'on a devant soi est relativement très court pour pouvoir mettre en place tout le mécanisme nécessaire à l'effectivité de la décentralisation. Surtout avec les grands défis de réformes qui ne sont pas encore relevés.

b- Sur le respect de l'Etat de droit

On pourrait interpréter cette posture affichée par le chef de l'Etat comme une façon de réfuter toutes les accusations à son encontre et dont l'objectif serait de le peindre en dictateur sanguinaire. D'ailleurs c'est ce qu'il avait déjà essayé de faire comprendre à l'opinion lors du premier congrès de son parti tenu dans la ville de Tsévié les 28 et 29 octobre 2017, lorsqu'il ironisait : *« ceux qui intoxiquent, ceux qui mentent ont trouvé des alliés dans la technologie et on peut transformer une chose juste ou alors un homme simple comme moi en dictateur sanguinaire (...) j'ai découverts que j'étais dictateur »*.

Aussi a-t-il voulu montrer à ceux qui pensent qu'il serait affaibli par les manifestations de rues, qu'il a encore la situation en main ;

En outre, sans toutefois le dire dans son discours de façon explicite, le chef de l'Etat renvoie l'entière responsabilité des violentes manifestations politiques qu'a connues le pays depuis le mois d'août passé, à la coalition des 14 partis de l'opposition. C'est pour cette raison qu'il n'a pas omis de les rappeler au respect des institutions conformément aux principes de l'Etat de droit. En effet, il est très aisé de se rendre compte de la constance du chef de l'Etat à ce sujet. Qu'il s'agisse de son discours au congrès de son parti, du discours qu'il a tenu devant les forces de défense au camp de Témédja en novembre 2017 ou de l'interview accordé à *l'hebdomadaire international Jeune Afrique dans sa parution N°2971-72-73 du 17 décembre 2017*, le chef de l'Etat a clairement tenu responsable l'opposition des violences politiques qui ont endeuillé le Togo.

Par ailleurs, la résolution du chef de l'Etat à rechercher et à soumettre les auteurs de troubles à la rigueur de la loi, se révèle comme le mobile des arrestations qui continuent dans le camp des militants de l'opposition. Ceci en dépit des mesures de confiance pour lesquelles le président guinéen Alpha Condé a œuvré, concourant à la libération d'une quarantaine de détenus aux rangs desquels on peut citer les imams arrêtés à Sokodé et à Bafilo.

Est-ce là une occasion pour Faure Gnassingbé de démontré sa fermeté contre l'impunité et son attachement aux principes de l'Etat de droit ? Si certains trouvent qu'il ne travaille qu'à l'application des lois en vigueurs, il est tout de même clair que la justice dont parle et recherche le chef de l'Etat est une justice à double vitesse. Rien ne devait en principe surprendre lorsqu'on le dit ! En effet, le monde entier ou presque a été témoin de la barbarie orchestrée sur les populations par les milices, déclarées groupes d'auto défense, proches du pouvoir les 17 et 18 octobre 2017. C'était au vu et au su des autorités togolaises que les milices ont opéré sous la complicité active des forces de défense et de sécurité, en procédant à des violations graves des droits de l'homme sans être inquiétés. Malgré les appels lancés de toute part pour que la lumière soit faite et que les auteurs et commanditaires de ces actes répondent devant la loi, ceux-ci ne sont jusqu'alors nullement inquiété.

Pour leur part, dans leur rôle de maintien de l'ordre, certains éléments des forces de défense et de sécurité soumettent les populations à des traitements inhumains et dégradants en toute violation des dispositions de l'article 21 de la constitution². Mais ces agents ne sont jamais inquiétés malheureusement. Au contraire ils redoublent de zèle dans la répression des populations comme l'ont dit plusieurs organisations de défense des droits de l'homme.

Cette situation d'impunité et de promotion des agents zélés qui répriment à sang les populations pourrait donner lieu à une autre interprétation de la mise en garde faite par le président, aux forces de défense et de sécurité. Cela pourrait laisser comprendre en effet que tout agent qui oserait désobéir aux ordres quels qu'ils soient tendant à le protéger contre d'éventuels mouvements d'insurrection seront punis. Car c'est bien sur cette armée que le président compte pour se maintenir au pouvoir malgré le grondement de la rue. C'est évidemment fort de cette assurance, qu'il lançait dans jeune Afrique : « *il n'y aura pas de scénario insurrectionnel au Togo* ». Ceux qui seraient tenté par la mutinerie sont donc prévenus.

3- Sur les perspectives d'avenir pour le développement

Les perspectives d'avenir annoncées par le chef de l'Etat peuvent être perçues comme des jalons posés pour l'exercice d'un autre mandat présidentiel après celui en cours. En effet, il annonce des projets sur cinq (5) ans, avec un accent mis sur les projets sociaux. L'objectif selon lui étant de lutter contre la pauvreté et la

2

précarité. Un véritable discours de charme destiné à obtenir ou à renouveler la confiance du peuple et surtout de la jeunesse qui se retrouve au cœur de ses projets.

Malgré ces mots qui sont destinés à susciter l'espoir, le manque de précision dans le genre de projets que le chef de l'Etat entend initier à l'endroit de la jeunesse peut d'ores et déjà donner lieu à des doutes. Justement parce que le pouvoir a démontré ses limites dans ses capacités de respect de la parole donnée. Il est donc très probable que ce discours soit pris comme une stratégie de rachat de la jeunesse qui en toute évidence, est dans une grande proportion déçue par la gouvernance de Faure Gnassingbé.

Conclusion

Ce discours de S.E.M Faure Gnassingbé n'a en réalité pas surpris les Togolais. Depuis le début de la crise, l'attitude affichée du chef de l'Etat a démontré à suffisance qu'il reste imperturbable et fait du respect de la légalité, son bouclier. Ayant choisi de ne pas évoquer les mouvements de grève qui paralysent la vie socioprofessionnelle, le chef de l'Etat a ainsi tenté de montrer que tout va pour le mieux au Togo, contrairement aux discours quotidiens que tiennent ses adversaires politiques de même que certaines organisations de la société civile et des organes de médias. Il a cherché à attiré l'attention de l'opinion sur les progrès du pays même s'il n'est de secret pour personne que le pays va mal. Faure serait-il ainsi dans une position de campagne électorale pour une éventuelle mandature ? La résolution de la crise actuelle par des réformes nous situera. Mais déjà la volonté de l'homme et sa détermination à s'accrocher au pouvoir ne fait pas de doute.